

LAPSUS

Newsletter de l'Association de la Cause Freudienne Midi-Pyrénées

Dans la continuité des Journées J50, nous vous proposons deux travaux sur le thème de l'Attentat Sexuel.

Une interview, *Un coup d'arrêt à la vie*, donne la parole à Olivier Savignac, co-fondateur de l'association Parler et revivre, sur ce qui fait attentat pour lui suite à une mauvaise rencontre à l'adolescence.

Vous trouverez associé un commentaire de Dominique Hermitte, *Traitement collectif d'un attentat*, qui relève le signifiant trahison pour en faire un symptôme collectif : derrière la trahison de la parole se cache celle du Père. Le dé-menti du prêtre, des éducateurs et des autorités religieuses a rapport avec le Réel, celui qui concerne ici le thème de nos Journées, « il n'y a pas de rapport sexuel ».



Un coup d'arrêt à la vie
entretien avec Olivier Savignac

propos recueillis par Karine Gigaud et Eduardo Scarone

Olivier Savignac a été victime d'une agression sexuelle à l'âge de 13 ans par l'abbé de Castelet. Avec trois anciennes victimes, ils ont créé une association dans le but de retrouver et de fédérer les personnes victimes de l'abbé, pour un procès historique qui a abouti à sa condamnation en 2018.

L'association a été ensuite refondée pour la création d'une nouvelle association d'aide aux victimes « Parler et Revivre ».

Olivier Savignac, vous êtes le co-fondateur de l'association "Parler et Revivre" qui accueille la parole de personnes victimes de violences sexuelles dans l'enfance. Le nom et la mission de votre association mettent en avant l'acte de parole. Nous aimerions vous entendre à propos de ce cheminement du silence vers la parole.

Le postulat de la création de cette association était d'abord la réunion de personnes victimes, et un soutien mutuel par rapport à l'action judiciaire. Mais c'est vrai, que ce qui est fondamental pour nous, c'est désormais l'acte de libération de la parole, parce que ce qu'on peut voir à travers le cheminement de différentes personnes victimes – à ce jour ce sont près de 300 personnes qui se sont adressées à nous en 5 ans – c'est que la parole est l'acte fondateur de la résilience de la personne.

La possibilité de reconstruction pour la victime passe inévitablement par cet acte de parole.

On oppose à la parole le silence. Et ce silence découle de ce que vous appelez l'attentat sexuel. Cet attentat est à la fois psychologique, physique et spirituel. Je pense à des personnes victimes, et il y en a beaucoup, qui ont été violentées, abusées dans l'Église. Pour ces personnes, il s'agit d'une triple peine : physique, psychique mais aussi spirituelle, la part de Foi est brisée.

En 2015, avec la parole libérée, il y a eu cette vague médiatique d'affaires, notamment au sujet de personnes victimes dans l'Église. Ce sont alors des décennies, des siècles de silence, une voûte de plomb sur la parole des victimes qui a explosé, et qui a permis à certaines d'entre elles de pouvoir parler. Pour certains 10 ans, 20 ans après, mais le plus impressionnant c'est 50 ans, 60 ans après.

Le nom de notre association « Parler et Revivre » désigne les 2 étapes fondamentales : libérer la parole et cheminer vers une reconstruction.

Nous n'avons pas la prétention de faire le travail d'un psychothérapeute, nous nous positionnons comme des accompagnants, des écoutants. Nous orientons ces personnes vers différents soignants – thérapeutes, psychologues, psychiatres ou aussi parfois vers des juristes. Pour nous, la parole est la possibilité de se reconstruire, mais c'est aussi la possibilité de faire valoir officiellement ce qu'on a vécu. La reconnaissance de notre statut de victime va nous permettre de passer à autre chose, et aussi de permettre à d'autres de réveiller leur parole.

Ce cheminement a été celui-là pour les personnes avec lesquelles nous avons fondé l'association : quinze années de silence, un épisode déclencheur de la parole, puis la mise en route d'une action de justice.

Ma démarche a été de retrouver mon agresseur, enquêter, signaler, entamer des poursuites judiciaires qui ont duré pratiquement dix ans. Là encore, la parole peut être détournée, puisque nous nous sommes confrontés à une machine judiciaire sur Orléans qui était aussi de connivence avec les politiques et les religieux, notre action s'est trouvée bloquée. Mais les prises de paroles de nos avocats ont permis une action qui a été jusqu'au bout, c'est-à-dire les condamnations de notre agresseur, qui était prêtre et directeur de la colonie de vacances, et de son supérieur qui était évêque.

Pour nous, ça a été central de porter notre parole dans le réceptacle de la société via l'action judiciaire, et ensuite d'être soutenus par les médias. La parole médiatisée nous a permis d'aller jusqu'au bout du combat, et de faire que d'autres puissent aussi entamer ce combat-là.

La notion de parole, et surtout briser ce silence, c'est l'acte fondamental.

Nous sommes venus vous rencontrer parce que l'École de la cause freudienne propose des journées d'études autour d'un thème que nous avons choisi avec ce titre « Attentat sexuel ». Ce qui nous intéresse dans ce cheminement qui est le vôtre, du silence à la parole, est ce qui a été le déclencheur de votre parole. Qu'est-ce qui vous a décidé à pouvoir parler ?

Et donc, qu'est-ce que ces mots, attentat sexuel, évoquent pour vous ?

J'avais 13 ans lors de mon agression, et il y a déjà eu un acte de parole posé. Nous étions dans une colonie de vacances, nous avons été agressés -une dizaine de garçons- par un prêtre directeur de ce camp, lors de sessions de visite médicale. Mais très vite des animateurs se sont doutés que quelque chose n'allait pas et sont venus nous parler, nous poser des questions. Donc là, nous avons pu délivrer une parole.

Ensuite cette affaire est remontée jusqu'au mouvement national de l'association religieuse. Quelqu'un est descendu pour gérer l'affaire et nous entendre, nous les personnes victimes, afin de pouvoir statuer sur ce qu'allait devenir ce directeur. Est-ce qu'il allait être renvoyé dans sa paroisse ? Ailleurs ? Il a été renvoyé dans un autre camp, et pour nous, cet acte a été un acte de trahison par rapport à notre parole, nous n'avons pas été crus.

Le fait de ne pas être crus nous a enfoncés et a mis un couvercle sur notre parole. A partir de là, les dix que nous étions sommes restés dans notre silence, les dix, voilà.

Pas un n'a cherché à en parler ailleurs, les dix sont restés comme ça, avec des suites qui ont été plus ou moins difficiles. Pendant quinze ans je suis resté avec ça, sans en parler à mes parents ni à personne, il a fallu un déclencheur.

Cadre éducateur au sein d'un foyer internat à Rodez, je découvre par quatre jeunes que mon propre directeur - qui était aussi prêtre et mon accompagnateur spirituel - agressait ces jeunes.

Tout est remonté à la surface. D'une part, bien sûr j'ai géré la situation, j'ai fait ce qui s'imposait. Face à la détresse des jeunes, je les ai accompagnés devant une assistance sociale pour que leur parole se libère et qu'ils puissent être entendus, et qu'un signalement puisse être fait.

Cet événement a été révélateur, c'est à dire que c'est repassé au-dessus de la surface de flottaison. Les choses sont remontées, et j'ai trouvé dans l'action, le moyen justement de pouvoir cheminer et essayer de dépasser ce qui me déchirait, ce qui me dissociait complètement, ce traumatisme qui m'avait complètement retourné. Et puis je n'avais pas une vie affective et sexuelle normale, dans le sens où je me posais énormément de questions, et où je refusais tout en bloc. Il a fallu ce déclencheur pour que les choses se mettent en route.

Cette notion d'attentat sexuel, c'est finalement un coup d'arrêt à la vie. Un attentat, c'est un coup d'arrêt à la vie.

Lorsque l'attentat est perpétré par quelqu'un qui a autorité, qui détient l'ordre moral et surtout le prisme métaphysique de ce qui nous renvoie vers Dieu, ça altère les capacités de nous associer à la vie, à l'au-delà. C'est là que le traumatisme est encore plus grave.

De même, lorsque l'attentat est intra-familial, ce sont des questions de loyauté qui sont invisibles. C'est une déloyauté dont on ne parle pas assez, parce que des êtres sont complètement brisés.

L'abus sexuel dont vous avez fait l'objet a été reconnu comme un crime, et son auteur condamné en 2018. Quelle est la valeur pour vous de cet acte de justice ?

Ça n'a pas été reconnu comme un crime puisque c'était une agression. Les dénominations « atteinte », « agression » et « crime » sont très importantes pour bien circonscrire les aspects du traumatisme. Un crime sexuel, un viol, qu'il soit ponctuel ou sur la durée, a une conséquence beaucoup plus importante. Une agression sexuelle déjà altère la vie de la personne, elle n'est peut-être pas aussi difficile à vivre qu'un crime.

Le fait que cette agression soit reconnue publiquement par la justice avec les mots d'un procureur, avec les mots d'une présidente, a été l'acte de résilience : je suis reconnu en tant que victime. De plus, notre affaire étant médiatisée, Cela lui confère une valeur sur le plan de la reconnaissance officielle. La justice et l'Etat reconnaissent ce qui m'est arrivé, l'acte qui a été commis, même si cet homme n'est pas prêt à assumer ses actes parce qu'il est une personne malade. Pour nous, ça a été la possibilité de tourner une page. Dès ce moment-là, j'ai été complètement libéré.

Ce combat de 25 ans - le procès s'est déroulé entre 1993 et 2018 - c'est l'aboutissement de 25 ans d'une lutte contre moi-même, contre tout ce qui m'a cassé et après une lutte contre l'extérieur - l'action en justice, les murs de silence auxquels nous avons été confrontés, car il y a eu mes recherches, mon enquête contre mon agresseur, et derrière, des murs de silence diocésains, les supérieurs de cette personne ont couvert ses actes.

Ce procès m'a permis de tourner une page et d'en ouvrir une autre. D'autres n'auront pas cette occasion car les agresseurs sont décédés, ils

ne peuvent plus rien en justice. L'action judiciaire s'éteint avec la mort de l'agresseur. Mon association accompagne ces personnes, afin que malgré tout elles puissent trouver un peu de paix et de sérénité, et trouver la possibilité de tourner une page. Là encore la parole est très importante. Notre association propose des groupes de parole avec l'Association France-Victimes. Pour ces personnes qui n'ont plus aucun recours juridique, le seul recours possible est encore ici la parole.

Ce que je peux dire aussi de ces 300 témoignages, ce qui est très frappant, c'est que le traumatisme, l'amplitude du traumatisme est de plus en plus forte avec les années et les décennies qui s'écoulent. Comme si pour une personne ayant subi ce traumatisme il y a 50 ans, le traumatisme s'était greffé, et si on lui enlève ce traumatisme alors elle n'a plus de raison de vivre. Elle s'est construite avec.

Donc c'est comment aborder cette question avec eux, et arriver à trouver un équilibre entre le parcours de vie, une parole qui est posée et qui délivre, et une parole qui va permettre de continuer à vivre.

C'est très intéressant ce que vous dites là, car on voit bien le paradoxe d'une situation, où le résultat de la prise de parole donne à la personne un statut, celui de victime. La personne est identifiée avec un mot du vocabulaire judiciaire et cela va lui donner aussi une identité. Quelle importance et quel sens accordez-vous à ce mot « victime », puisque de façon paradoxale, c'est par ce terme que vous désignez la sortie du traumatisme ?

La notion d'attentat sexuel a avoir avec le silence et l'isolement, c'est-à-dire que dès lors que cet attentat est perpétré, la personne se trouve enfermée sur elle-même et prisonnière de loyautés invisibles quelles soient familiales, sociales ou spirituelles. Le fait de poser cet acte de reconnaissance permet de briser ces loyautés invisibles, et de passer du silence à la parole posée, et à la question de la résilience. Pouvoir se ré-associer avec soi-même et pouvoir avancer. C'est une question de chemin. Une personne traumatisée s'arrête, ça revient, elle est bloquée dans le passé.

C'est le phénomène de répétition.

Par cet acte de parole et de reconnaissance judiciaire, une victime se délivre de ces loyautés invisibles qui l'enferment et qui la confinent dans ce phénomène de répétition, il s'agit de la remettre en marche. Le « avec » est pour nous une façon de nous positionner comme coach, nous ne passons jamais en dessous de la ligne de flottaison comme la thérapie, mais nous proposons de l'action pour se remettre en chemin et pouvoir avancer. Le « avec », et non pas le « pour », permet de ré-associer ses personnes victimes à l'action. L'action permet de se délivrer du passé, de pouvoir incarner le présent et de se projeter dans le futur.

Ce sont des personnes avec des profils différents, des origines sociales différentes, mais qui ont en commun d'avoir été victimes. Si ces personnes se rencontrent, c'est presque comme un sixième sens, il y a une compréhension invisible qui est au-delà du commun des mortels, on travaille cette empathie profonde parce qu'elles ont vécu la même chose.

Quelle place occupe votre activité artistique de musicien et de compositeur dans votre réponse singulière face au trauma ?

Je participe à un projet international de concerts, « Song of Survivors ». Là aussi la parole lorsqu'elle est magnifiée invite à sortir du traumatisme. Des musiciens et des chanteurs ont été confrontés à un vécu traumatique dans leur passé, et sans ce parcours chaotique et dramatique, ils n'auraient peut-être pas envisagé une carrière artistique. Ce n'est pas le cas pour moi, la musique a été le fil conducteur de ma vie et ce qui m'a maintenu la tête hors de l'eau, un enchantement face au désenchantement du drame de l'agression.

L'acte de création me permet de me ré-associer à moi-même, à un au-delà, à l'intuition divine. Une intuition qui va me permettre de poser des mots, parfois sans que je comprenne. Une chanson avec tels mots sort et finalement révèle des choses de notre for intérieur alors qu'on ne s'y attend pas. La musique a été pour moi une thérapie, même si j'ai eu pendant un an une thérapie. La musique et la foi, les deux associées ensemble, ont constitué ma base de reconstruction.

Une méthode thérapeutique.

Une méthode indéfectible, puisque aujourd'hui, je parviens à un équilibre et j'oriente ma vie pour les autres. Je réfléchis, à travers la musique, à comment je vais être là avec d'autres personnes victimes afin de les ré-

associer à leur vie.

En étant chanteur, la voix est très importante, la voix en mots, mais aussi en fréquences, en tonalité, en couleur, en chaleur. La voix permet de révéler l'authenticité, la sincérité des personnes et leur permet aussi de guérir. Il y a des courants d'Ostéovox qui sont des méthodes thérapeutiques par la voix. C'est un champ à explorer en termes de thérapie familiale ou de groupe par le biais du chant. Cela peut être l'objet de manipulations, mais surtout objet de résilience.

Mon activité est tournée vers les autres, et mon projet de spectacle dans les établissements scolaires porte sur l'éducation psycho-affective et sur une bienveillance portée à l'attentat sexuel et à la violence dans la vie. L'idée est de faire que ces jeunes gens puissent identifier un phénomène de violence, ce qu'est un attentat sexuel, les conséquences et les effets collatéraux pour les proches.

La voix est un des véhicules de la parole.

Il y a l'écrit, d'ailleurs beaucoup de personnes ont écrit pour se délivrer de ce fardeau.

La voix, elle sort du for intérieur et traverse tout notre être. Elle sort de notre abdomen.

Ça vient du corps.

C'est ça, elle sort de nos tripes. C'est un moyen de ré-association des personnes pour acter ce début de chemin de résilience, c'est une remise en marche.

TRAITEMENT COLLECTIF D'UN ATTENTAT par Dominique Hermitte

Olivier S. a treize ans lorsque au cours d'un séjour en colonie de vacances, il subit une agression sexuelle. C'est le terme qui sera retenu lors du procès : agression. Le témoignage de O. suscite d'emblée la question de l'effraction. Qu'est ce qui pour le sujet fait, ici, effraction ? Certes ça a à voir avec le sexuel dont Lacan nous rappelle qu'il est, comme rencontre, toujours traumatique. Cette agression perpétrée par un prêtre, directeur de la colonie vient pourtant donner à l'effraction de ce sexuel là, sa tournure de véritable mauvaise rencontre. Rencontre avec l'objet de jouissance de l'Autre à quoi, dans l'instant même de l'agression, le sujet se réduit. De l'agresseur, prêtre et directeur, incarnation de l'Ordre et de la spiritualité qui fait lien social dans ce groupe, surgit la figure obscène d'un Père jouisseur. La fiction de l'amour du père, déchirée, ne tient plus, produisant dans le sujet ses effets traumatiques. Cette effraction est aussi infraction, bientôt connue de tous grâce aux animateurs de la colo. Il s'avère que dix garçons ont subi, chacun, une agression par le prêtre. Une plainte collective prend forme. Il s'en produit pour Olivier ce qu'il nomme « une trahison ». Que s'est il passé ?

Après l'audition de chaque victime, par les autorités de l'Association organisatrice de la colonie, la décision est prise de renvoyer l'agresseur sur une autre colonie. A cela, les adolescents répondent, en une seule voix : « nous n'avons pas été crus ». C'est frappant dans le témoignage : tous agressés, tous auditionnés, tous malentendus...trahis. Avons nous affaire à une sorte de proton pseudos, collectif ? Le déplacement de l'agresseur vers une autre colonie ne peut, pour ces adolescents, n'avoir qu'une seule raison : « cet acte a été un acte de trahison par rapport à notre parole, nous n'avons pas été crus ». Une fausse connexion semble à l'oeuvre dans ce raccourci. Ce qui se trouve maintenant investi serait il alors moins l'attentat sexuel que la trahison elle même ? Et quel statut accorder à cette trahison devenue, dans les propos tenus, collective ? Elle est produite dans l'après coup de l'agression via la remémoration forcée de l'attentat, sa signifiantisation réitérée au cours des auditions. Ouvrant à une temporalité « aux effets disruptifs » (1), faisons l'hypothèse qu'elle concerne le Père.

Père de l'amour symbolique et imaginaire à aimer/être aimée de lui, Père de la jouissance de Totem et Tabous à tuer, Père réellement traître

à ses propres paroles dispensées dans le champ de l'angélisme religieux. Elles font ravage pour l'adolescent dès lors qu'il les perçoit comme mensonge, dans cet après coup que constituent les auditions. L'horreur rencontrée dans le trauma est d'autant plus grande qu'elle fait effraction à une idéologie religieuse. Le lien social qui tenait ensemble les adolescents et leurs éducateurs se défait. Ainsi le trauma s'implique dans ce qui fait symptôme pour tous : une trahison de la parole dont chacun est désormais marqué. Que le sujet se souvienne n'exclut pas le refoulement car l'impossible à dire du sexuel peut prendre aussi le nom de trahison. Ce dont chaque adolescent fait l'épreuve, celle d'un certain mensonge, au regard du réel en jeu pour lui, nous n'en savons rien. Le témoignage restitue l'histoire d'un groupe, tel est son propos, mais Olivier précise aussi qu'il a suivi une thérapie personnelle.

Pour la psychanalyse, le sujet n'a pas un accès direct au trauma du réel. Car, au delà du trauma issu de l'évènement de la réalité, il y a toujours dans le particulier d'un cas, une autre réalité beaucoup plus insaisissable, sa réalité sexuelle. Alors, comment faire avec la tendance du groupe à vouloir collectiviser ce qu'il en est du trauma, inhérent à la rencontre avec le sexe pour chacun ? Cette aspiration permettra à Olivier de donner au trauma sa dimension politique. Elle va se concrétiser dans la constitution d'une Association dédiée à l'accompagnement de jeunes, victimes d'abus sexuels. Quel destin connaîtra ce trauma qui fonde l'histoire et la constitution d'un tel mouvement ?

L'éthique analytique veille à ce que jamais ne s'efface « la part de non sens, de l'ab-sens que le trauma incarne ».(2)

1/ Miller J.-A., Cours du 15/12/1999, inédit

2: La Sagna P., La Cause du désir, N°86, P. 49.